



CITOYENNETÉ

Deux journées d'appropriation pour les nouveaux territoires

Jeudi 17 et vendredi 18 septembre derniers, les 102 élus du Grand-Orly Seine Bièvre étaient invités à participer à deux journées d'appropriation de la loi NOTRe et des compétences du territoire. Retrouvez l'intégralité des présentations.

Publié le 07 octobre 2020

Au programme de ces deux demi-journées :

> **Jeudi 17 septembre 2020** : présentation du fonctionnement des Etablissements publics territoriaux (EPT) prévu par la loi NOTRe (par les cabinets Seban et Public avenir)

> **Vendredi 18 septembre 2020** : présentation des politiques publiques menées par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre à partir du [rapport d'activité 2019](#), en lien avec les exigences du [projet de territoire](#) (par les cadres de l'EPT).

Objectifs : fournir à l'ensemble des élus des éléments de compréhension permettant d'appréhender le fonctionnement juridique et financier, l'organisation des compétences et leurs mécanismes de financement, ainsi que les modalités d'exercices des politiques publiques du Grand-Orly Seine Bièvre.



Bâtiment Askia
11 avenue Henri Farman
BP748
94 398 Orly aéroport
Cedex

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser